

Rétrospective de l'année 2019



Janvier 2020

Rémunération des avoirs de vieillesse 2019

Les commissions de prévoyance des différentes caisses de prévoyance ont fixé la rémunération des avoirs de vieillesse pour 2019. Le Conseil de fondation a validé les rémunérations individuelles de chaque caisse de prévoyance lors de sa réunion du 29 novembre 2019. Les taux d'intérêt applicables aux caisses de prévoyance Comunitas, Service Public et Stratégie 30 peuvent être consultés sur www.previs.ch/fr/verzinsung. Les taux d'intérêt des autres caisses de prévoyance sont directement communiqués aux assurés par les commissions de prévoyance.

Adaptations du règlement de prévoyance

Le règlement de prévoyance a été révisé et approuvé par le Conseil de fondation le 16 septembre 2019. Une vue d'ensemble des principales modifications et le règlement de prévoyance valable au 1^{er} janvier 2020 sont disponibles sur le site Internet www.previs.ch/fr/reglemente

Séminaires de préparation à la retraite

Fin novembre 2019, nous avons envoyé les invitations personnelles destinées aux personnes susceptibles d'être intéressées par les séminaires 55+ à leurs employeurs. Nous proposons désormais des «séminaires compacts» d'une demi-journée en remplacement des séminaires d'une journée qui ont eu lieu jusqu'à présent. En 2020, ces séminaires s'adresseront aux assurés âgés de 59 à 63 ans, puis, en 2021, aux personnes entre 55 et 59 ans. En 2020, nous organiserons 17 séminaires en allemand et en français sur différents sites.

Certificat d'assurance à compter de 2021

Le certificat d'assurance valable à compter du 1^{er} janvier 2020 sera le dernier certificat d'assurance que les assurés recevront au format papier. Nous avons déjà communiqué sur ce sujet en novembre 2019. Les assurés qui souhaitent continuer à recevoir un exemplaire de leur certificat d'assurance par voie postale en 2021 pourront en faire la demande. Des informations plus précises à ce sujet seront fournies en temps utile.

Une appli pratique pour les assurés

Nombreuses sont les personnes qui utilisent désormais l'appli gratuite. Les assurés peuvent en effet accéder 24 heures sur 24 aux données les concernant, à l'avoir de vieillesse dont ils disposent, aux prestations de risque en cas de décès ou d'invalidité et à encore bien d'autres informations utiles. Ils peuvent en outre simuler un rachat auprès de la caisse de pension et en faire la demande directement via l'application.



Ils peuvent également simuler le financement de leur propre logement au moyen de fonds de la caisse de pension. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page suivante:

www.previs.ch/fr/versicherten-app.

Au printemps 2020, nous proposerons une version électronique qui permettra d'utiliser les fonctionnalités de l'application depuis un ordinateur.

Une année étonnamment favorable aux investisseurs

L'année 2019 a surpris les acteurs du marché en termes de placements. Une fois de plus, cette évolution fulgurante s'explique principalement par la politique monétaire ultra-expansionniste des principales banques centrales: devant le ralentissement général de la croissance globale, les différends commerciaux et les turbulences qui ont secoué les marchés au dernier trimestre 2018, les banques centrales ont dû céder, contraintes de retomber dans leurs vieux schémas. Le changement de cap opéré par la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) a été particulièrement inattendu: elle a en effet baissé les taux d'intérêt à trois reprises au cours de l'année 2019. Malgré les différends commerciaux qui opposent les Etats-Unis et la Chine, la crise qui accompagne la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ou encore la

crainte d'un ralentissement de l'économie mondiale qui n'a cessé de faire trembler les marchés, l'optimisme a fini par triompher, ce qui a amené les boursiers à reprendre des risques. Le manque de solutions alternatives sur les marchés, qui s'explique par la situation des taux d'intérêt, aurait entraîné une hausse de la bourse. Dans l'ensemble, les valeurs patrimoniales ont poursuivi leur envolée en 2019. A cela s'ajoute une nouvelle baisse significative des taux d'intérêt en 2019, qui a permis d'enregistrer des gains de valorisation sur les portefeuilles d'obligations. Autre conséquence de cette politique menée en matière de taux d'intérêt: les prix de l'immobilier n'ont cessé d'augmenter.

Les principales catégories de placement ont toutes affiché un rendement positif, avec les actions en tête de file. Ainsi, selon l'indice SPI, le marché suisse des actions a progressé de plus de 30%, le marché européen (STOXX Europe 600) a enregistré une hausse de 28% et le marché américain (S&P 500) a même franchi la barre des 32% (les deux en devise locale). Les actions des marchés émergents qui ont souffert de la vigueur du dollar américain n'ont pas pu rivaliser (+18.6%; MSCI Marchés émergents en USD). Suite à la baisse des taux d'intérêt, les obligations

suisse ont affiché une performance d'à peine 1.7%, les obligations étrangères ayant quant à elles atteint une performance de 3.3%. Notre portefeuille suisse de placements directs dans l'immobilier a contribué au résultat à hauteur de 4.3%. En comparaison, ce chiffre pourrait être bien en-deçà du résultat affiché par les fonds immobiliers suisses cotés en bourse, mais cela nous rend confiant pour l'avenir (réduction des agios exorbitants).

Pour l'année 2019, la Stratégie 30 que nous avons mise en place atteint une performance de 9.7%, la nouvelle Stratégie 40 déployée début 2019 affiche une performance de 12.4% et la stratégie de placement Retraités, considérée comme défensive, a réussi à enregistrer une performance de 6.3%.

Abonnez-vous à notre newsletter électronique et recevez ainsi régulièrement des informations sur la prévoyance professionnelle et sur la Previs:

www.previs.ch/fr/newsletter



member
ethos

Previs Prévoyance

Brückfeldstrasse 16 | Postfach | CH-3001 Bern
T 031 963 03 00 | info@previs.ch | www.previs.ch

previs

Quand prévoyance
rime avec transparence